

Ecole publique primaire
La Roche Blanche
Rue de la Roche Blanche
44350 – SAINT- MOLF

☎ : 02.40.62.59.69
✉ : ce.0440865b@ac-nantes.fr

PROCES VERBAL du CONSEIL D'ECOLE n°1 **du 09 novembre 2017**

Le quorum étant atteint, la séance débute à 18 h 10.
La secrétaire de séance est Mme Girard - Perrigault (enseignante)
La présidence du conseil est assurée par **Mme Gérard Christine**, Directrice de l'école.

Membres absents excusés : Mmes Rozier (Inspectrice de l'Education Nationale), Corbel et Van den Herreweghe (enseignantes), Mmes Nadine Berthe et Béatrice Perron (ATSEM), le rased, Mme DEFRÊNE Béatrice (parent élue)

Membres présents :

Municipalité : M. Delorme, Mr Chezeau (directeur des services techniques), Mr Bréhat (adjoint au maire en charge du Cadre de Vie), Mme Blaffa-Lecorre (adjointe au maire en charge de l'Enfance Jeunesse)

Représentants des Parents d'élèves : Mmes GAUTHIER Claire, BOULET Ségolène, Mrs MIKOLAJCZYK François, BOUCHAIB Arnaud, EYCKEN William, RICHARD Cyrille

Enseignantes : Mmes Gérard, Girard-Perrigault, Meunier, Treillard, Micou, Janel, Guichet, Mr Madec.

Atsem : Mme Bernadette Le Fur,

1 - Approbation du compte rendu du Conseil d'école n°3 du 01/06/2017

Mme Gérard propose au conseil l'approbation du compte-rendu du Conseil d'école n° 3 du 01/06/2017. Celui-ci est approuvé.

2 - Conseil d'enfants

Les enfants ont émis leurs demandes suite au conseil d'enfants. Pendant ce conseil, ils remarquent ou demandent :

- La gouttière est cassée : *elle sera réparée.*
- Le mur de Sylviane est à restaurer : *Mme Treillard intervient : pourquoi pas le proposer dans le cadre d'un projet artistique ? Proposition d'en reparler en conseil d'enfants dans les classes.*
- Amusement dans les toilettes : jeux d'eau. *Un rappel sera à faire dans les classes.*
- Besoin d'un gros balai pour nettoyer leur préau, avec un service, à la demande des enfants.
- Faire remonter dans les classes pour les nombreux vêtements laissés à l'abandon.
- « Certains des élèves de St François ne respectent pas le règlement de la cour de l'école pendant la pause méridienne » étant donné que ce n'est pas leur école : *ce point sera revu par avec les animateurs.*

- Proposition de repeindre la rembarde de l'escalier extérieur.
- Les marquages au sol n'ont pas été faits : *à prévoir.*
- Raccourcir la récréation avant les TAP : *les animateurs vont être prévenus.*

3- Elections des parents d'élèves

- Taux de participation pour l'école pour 2017-2018 : 26,42% (contre 21,99 % en 2014-2015, 23,00 % en 2015-2016, 26,86 % en 2016-2017)
- 265 inscrits, 70 votants dont 2 nuls

4- Carte scolaire - Effectifs

- fermeture de la 8ème classe (seuil à 182)
- 178 élèves à la rentrée de septembre, 180 à la rentrée de novembre répartis comme suit :
- classe 1 : Mme Janel et Mme Perron (atsem) TPS/PS/MS/GS 2/9/12/9 soit 32 élèves
- classe 2 : Mme Micou et Mme Le Fur (atsem) TPS/PS/MS/GS 3/10/10/8 soit 31 élèves
- classe 3 : Mme Guichet GS/CP (atsem) Mme Berthe 9/15 soit 24 élèves
- classe 4 : Mme Meunier CE1/CE2 15/10 soit 25 élèves
- classe 5 : Mme Girard-Perrigault CE1/CE2 15/10 soit 25 élèves
- classe 6 : Mme Gérard CM1 : 23 élèves
- classe 7 : Mme Treillard CM2 : 20 élèves

5 – SRAN – Stage de Remise à Niveau

Tous les ans, aux vacances de printemps et d'été, des stages gratuits de remise à niveau sont proposés pour les CM1 et CM2. Ils se déroulent sur 5 matinées soit 15 heures sur une semaine. Les enseignants proposent aux parents de certains enfants. Les parents peuvent également le demander.

Attention : des enfants inscrits aux stages ne sont parfois pas venus. Appel à la responsabilisation des parents pour emmener leurs enfants au stage sur lequel ils sont inscrits.

6- Assiduité

L'école est obligatoire : des parents partent en vacances hors temps de vacances scolaires. De plus, il y a des parents qui ne préviennent pas ou bien qui mettent l'enseignant devant le fait la veille pour le lendemain, d'autres enfin, partent avant la fin des classes pour les vacances d'été, sans prendre leurs affaires et sans dire au revoir à leur enseignant(e), avec un départ parfois pour le collège.

Nous ne sommes pas tenus de donner le travail des enfants pour ces périodes.

7 – Pause méridienne

Quand les enfants reviennent tardivement du repas, les animateurs les pressent et ils n'ont pas de temps pour passer aux toilettes. Les enseignants se retrouvent à gérer ce moment sur le temps de classe et prendre sur le temps d'enseignement.

Les grandes sections déjeunent dès midi, puis ils vont directement en salle de sport. Quand ils reviennent, ils sont dans un état d'énervement. Serait-ce possible de leur proposer l'espace de la récré multicolore ? L'information va être remontée pour faire un test sur une journée.

Une étude de bruit a été réalisée au restaurant scolaire pour voir l'exposition au bruit.

8 – Rythmes scolaires

Une réunion s'est déroulée le mardi 7 novembre pour reposer le contexte : la loi dit que l'école doit être répartie sur 4,5 jours. Il est nécessaire de demander une dérogation afin de repasser éventuellement à 4 jours. La décision relève du conseil d'école. L'académie impose une réponse pour

mi décembre pour la rentrée 2018. Il sera donc nécessaire d'organiser un conseil d'école extraordinaire. Un questionnaire sera proposé auparavant aux parents (pères et mères), aux animateurs, aux enseignants pour avis consultatif. Enfin, ce seront les membres de droit du conseil d'école qui finaliseront par un vote et l'Académie qui validera.

Le retour des questionnaires sera au plus tard pour le lundi 27 novembre 2017. Le dépouillement aura lieu le mardi 28 novembre à 16h30 à l'école.

Proposition du vendredi 1er décembre pour le conseil d'école extraordinaire à 17h30.

Il n'y aura aucun changement du rythme scolaire au cours de l'année.

L'État pérennise les aides financières attribuées à la commune pour l'organisation des TAP au moins jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours. Les TAP resteront donc gratuits jusqu'en juillet 2018. Au-delà, la commune n'a aucune visibilité. Si les aides ne sont pas maintenues, le conseil municipal pourrait envisager la facturation des activités.

9 – Plan Particulier de Mise en Sûreté (P.P.M.S.)

Le PPMS a été mis à jour. Les lieux de confinement ont été redéfinis :

- 3 classes dans 2 salles côté élémentaire (classes de Mme Guichet, Mme Meunier et Mme Girard-Perrigault ensemble).
- Les CM2 se rendront dans la salle de motricité de la maternelle avec la classe de Mme Janel.
- Les CM1 se rendront dans la salle de classe de Mme Micou en maternelle.

Il faudrait renouveler les réserves de bouteilles d'eau car le confinement pourrait durer plusieurs heures. Problème de la chaleur qui monte, du renouvellement d'air, des toilettes...

Nous devons prévoir, en plus des 3 exercices incendie, au moins deux exercices du PPMS dans l'année, : 1 confinement pour les Risques Majeurs (naturels) et 1 confinement pour les Risques attentats (intentionnels).

Un rapport numérique des exercices doit être rédigé auprès de l'O.N.S. (Office National de la Sécurité).

Demande à Mr Chézeau de compléter les mallettes de première urgence. (seau, lampes de poche avec piles...) Il est nécessaire d'avoir deux mallettes : une en maternelle et une en primaire. Il n'y a pas assez de scotch : demande de compléter le matériel.

Apprentissage du confinement pour les maternelles, à partir d'albums, contes, afin de les préserver, ne pas les effrayer.

Les alertes se passent bien en général. Les automatismes se mettent en place.

Pour la sécurité, l'inspection demande que les portails soient fermés à clé et qu'il y ait un adulte à chaque entrée et sortie. Hors nous n'avons plus d'EVSD (contrat aidé) qui constituait une aide, pour l'ouverture de celui-ci, aux entrées et sorties, mais surtout sur le temps scolaire (services de soins, parents, livreurs). Les enseignants doivent quitter leur classe pour ouvrir et engagent donc leur responsabilité en quittant leur classe.

En maternelle, évocation du problème du portail laissé ouvert par les parents. Proposition est faite de passer par le portail élémentaire à l'entrée du matin pour que les enseignantes puissent accueillir les enfants dans leur classe. Une ouverture à 8h45 côté maternelle sera faite par une Atsem pour laisser sortir les derniers parents qui ne seraient pas sortis à 8h40 par le portail élémentaire. Le problème ne se pose pas l'après-midi : les enfants sont accueillis dans la cour.

La mairie se repenchera sur la demande de visiophone demandée aux précédents conseil d'école.

10 – Informatique

Mise en place de TNI (Tableau Numérique Interactif) dans l'école excepté pour la classe 5. Demande de vérification au niveau des travaux pour cette anomalie.

Le logiciel pour le fonctionnement de l'interactivité a été installé pendant les vacances de la Toussaint (anciens ordinateurs portables et récents). Les enseignants vont bénéficier d'une formation de 6 heures.

La classe mobile ne fonctionne pas avec le câble VGA. Il faudrait un câble HDMI.

11 – Travaux divers

- Revêtements de sols renouvelés dans les sanitaires maternelle, en PVC.
- Demande que la rampe PMR du dortoir soit enlevée, elle est conforme à la réglementation mais étant donné qu'il y a un accès à partir de l'extérieur, elle n'est plus nécessaire.
- Evocation d'une bâche micro perforée pour le bac à sable en maternelle.

12 – Questions diverses

- Question par rapport au jour de décharge : est ce que la directrice peut être présente au portail ?
- Réponse : Présente au portail tous les jours de la semaine sauf le mardi.
- Question sur l'USEP : cela devenait très compliqué d'organiser les rencontres, les réunions également selon les rythmes scolaires. Il y a des points de désaccords par rapport à la mise en place pour les petits de maternelle. Les cycles 1 et 2 décident d'organiser des journées banalisées. Le cycle 3 continue les rencontres USEP.
- Remarque : Non respect des places handicapées. Ce sont toujours les mêmes parents qui ne stationnent pas au bon emplacement. Demande pour avoir un policier municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h25.

La Présidente

La Secrétaire de séance

C.GERARD